



Inondation et chaos sur l'A10 : Ségolène Royal ouvre une enquête

Orléans, 16 juin 2016 (AFP) -

La ministre de l'environnement Ségolène Royal a décidé d'ouvrir une enquête sur l'inondation de l'autoroute A10 au nord d'Orléans où ont été piégés le 31 mai dernier plusieurs centaines d'automobilistes et de chauffeurs de poids lourds, a annoncé jeudi le sénateur PS du Loiret Jean-Pierre Sueur.

Dans un courrier adressé à M. Sueur, la ministre annonce qu'elle va "saisir dans les prochains jours le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) afin qu'il réalise une mission visant à établir une chronologie précise des événements et à identifier les mesures prises par les différents acteurs, notamment les usagers, les gestionnaires de voirie et les autorités de police".

"Je lui demanderai de m'adresser les recommandations qui paraîtront appropriées pour éviter la reproduction d'une telle situation ou pour en limiter au maximum les conséquences négatives, pour ce cas particulier de l'A10 comme pour tout autre évènement du même type", ajoute la ministre dans son courrier, communiqué à la presse par M. Sueur.

Cette "mission" sera menée "en parallèle" de "l'instruction technique" confiée aux services de la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM), précise Mme Royal.

Dans un communiqué, le sénateur PS du Loiret indique qu'il est intervenu auprès de la ministre de l'Environnement "au sujet des évènements qui ont entraîné l'accumulation de plusieurs centaines de véhicules sur une portion inondée de l'autoroute A10, sur les conditions dans lesquelles ces véhicules avaient accédé à cette autoroute alors que ces inondations pouvaient être prévues et pour lui demander que toutes les conséquences de cet état de choses soient tirées afin d'éviter la reproduction d'une telle situation".

La société Vinci, concessionnaire de l'A10, n'a pu rouvrir que vendredi 10 juin l'autoroute à la circulation après avoir procédé à d'importantes opérations de pompage et d'évacuation des véhicules bloqués sur la chaussée par la montée des eaux.

cor-dro/hg/nm

Afp le 16 juin 16 à 17 58.